GRAINS DE SAGESSE

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS RETRAITÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



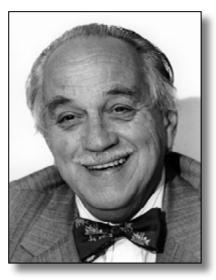
Les anciens sous leur baobab ont renoncé à faire la guerre, à participer aux grandes chasses ou à danser des nuits complètes au son des tambours. Ils se souviennent, racontent, donnent leur avis et distribuent leur sagesse par petits grains.

Il nous semble que cela nous convient bien.

DÉCEMBRE 2004 NUMÉRO 9

	page
Chronique de l'Université Jacques St-Pierre	2
Les collègues publient Jean Cléo Godin	3
Un souvenir parmi tant d'autres : Léon Lor (1902-1985) Benoit Lacroix	
Quelques grains d'inquiétude Jacques Boucher	5
Services informatiques pour nos membres Jean-Robert Derome	7

CHRONIQUE DE L'UNIVERSITÉ



Entraînée par la haute qualité de l'enseignement et la renommée des de travaux recherche des membres de son corps professoral, et s'appuyant sur le leadership manifesté par son équipe de

direction (rectorat, décanats, directorats...), l'Université de Montréal s'est hissée au niveau de grande université d'enseignement et de recherche.

signes sensibles « état de grâce » foisonnent; j'en distingue trois. 1) L'heureuse conjugaison de l'immense succès de la récente campagne de souscription et de l'appui financier des instances gouvernementales qui a permis l'érection et le fonctionnement d'édifices dont les vocations respectives étaient nettement ciblées. 2) L'affectation à l'université, et cela dans la plupart des secteurs d'activités (sciences sociales, sciences physiques, sciences biomédicales, littérature...), d'un nombre sans cesse croissant de chaires d'enseignement et de recherche. 3) L'utilisation importante faite par l'université des ressources disponibles en matière d'innovation.

Dans ce contexte rassurant, la vie de l'APRUM, marquée au nom de la sérénité relative de ses membres, continue de se manifester. D'ailleurs, les grains de sagesse que voici en font foi.

- 1 Des professeurs retraités continuent de publier; Jean Cléo Godin dans sa chronique : les collègues publient, fait état de la plus récente fournée.
- 2 Le processus de consultation en vue de la no-mination d'une personne pour succéder au recteur Lacroix intéresse vivement les collègues; le Conseil de l'APRUM s'est déjà exprimé de même que les collègues qui ont rencontré le Comité de consultation; de son côté, Jacques Boucher, fort de son expérience de professeur et de gestionnaire, fait état de ses inquiétudes.
- 3 Les modalités selon lesquelles peut se poursuivre la relation des collègues avec le monde de l'informatique (DGTIC notamment), suite à l'arrivée de la retraite, fait l'objet de précisions apportées par Jean-Robert Derome.
- 4 Le souvenir d'un de ses devanciers amène le médiéviste Benoît Lacroix à formuler d'intéressants commentaires.

D'où il ressort que la vie continue. Au surplus, d'autres dossiers retiennent l'attention de la communauté universitaire dont celui du CHUM qui ne manque pas de fournir ses propres rebondissements. La saga de l'hôpital universitaire, déjà annoncée par l'emplacement que lui réservait Ernest Cormier dans l'édifice de la montagne, continue de plus belle. En verra-t-on enfin le point final?

Jacques St-Pierre

LES COLLÈGUES PUBLIENT

Karin Gürttler, qui fut professeur d'allemand au département de littératures et de langues modernes, m'écrit de Lüneburg : « Et, finalement, vive la retraite! Ce projet de recherche et de publication, je ne l'aurais jamais pu réaliser pendant mes années de service ». À voir le nombre de retraités qui publient, — dont plu-

sieurs sont d'ailleurs édités à l'étranger — j'ai le sentiment que notre collègue exprime un point de vue largement partagé...

Le professeur Gürttler vient de publier deux ouvrages où sont consignés les résultats d'une recherche poursuivie dans les années 1990 : Die Rezeption des DDR-Literatur in Frankreich (1945-1990). Le premier volume, paru en 2001, porte sur la réception critique en France des auteurs de l'ex-RDA. Le second volume, paru en 2004, porte en sous-titre: Dokumentation. Repertorium der übersetzten literarischen Werke und Texte (1945-1990) und sekundär-literatur. La RDA n'est plus depuis la chute du mur de Berlin; raison de plus pour que paraissent de tels ouvrages de référence, grâce auxquels nous n'oublierons pas dans quel contexte historique ont évolué de grands auteurs : Bertolt Brecht et Anna Seghers bien sûr, mais aussi Heiner Müller (beaucoup joué à Montréal), Christa Wolf et bien d'autres.

La mission des universitaires n'est-elle pas, pour une large part, de rendre compréhensibles des œuvres du passé, ou des valeurs qui n'ont plus guère cours dans l'actualité? C'est certainement ainsi que pense Réginald Hamel, un grand universitaire doublé d'un globe-trotter un peu casse-cou. Son exceptionnelle connaissance de l'œuvre de Dumas lui a valu le titre d'officier des palmes académiques, le gouvernement français soulignant son « engagement remarquable en faveur de la promotion des lettres françaises ». Ses recherches lui ont permis de découvrir une pièce inédite de Dumas, qui paraîtra bientôt en France : Les



voleurs d'or. Mais Réginald Hamel s'intéresse aussi, depuis longtemps, aux écrivains francophones de Louisiane, notamment à un ami et disciple de Dumas, Alfred Mercier. Sous le titre *L'aventure de Johnelle*, (Éd. Humanitas, 2004), il vient de rééditer, avec notes explicatives et illustrations, un roman de Mercier paru

en 1891 et intitulé Johnelle. Ce « roman historique partiellement écrit en créole de la Nouvelle-Orléans » pourrait certes intéresser les scientifiques : Mercier était médecin et son roman incarne dans un personnage les théories de l'aliéniste Charcot sur le délire. Enfin, Réginald Hamel a aussi publié une édition critique d'un autre roman de Mercier : Hénoch Jédésias ou les mystères de New York (Éditions Stanké).

Les scientifiques fréquentent Paris, eux aussi! Ainsi, le 11 septembre dernier, on y a lancé en grandes pompes un ouvrage de Pierre Demers : Le Québécium. La nouvelle classification des éléments. L'ouvrage a été édité par les PUM.

Dans un autre domaine, signalons la parution d'un ouvrage collectif intitulé *Penser Freud* avec Patrick Mahoney (éditions Liber). Ce collègue retraité des études anglaises y signe deux textes, les autres étant tous reliés à sa pratique de psychanalyste.

Faudra-t-il désormais créer une rubrique consacrée aux retraités les plus prolifiques? Bien connu pour ses interventions sur la place publique, le théologien Jacques Grand'maison vient de publier chez Fides Du jardin secret aux appels de la vie, un ouvrage dont La Presse du 7 novembre a publié un large extrait.

De son côté, le prolifique poète André Brochu vient de publier un autre recueil, intitulé Les jours à vif; pour ce livre, il vient de recevoir le Prix du Gouverneur Général. Jacques Henripin, qui publiait l'an dernier La métamorphose de la population canadienne (Éditions Varia), vient de faire paraître chez le même éditeur Pour une politique de population, un ouvrage où le démographe suggère quelques solutions aux problèmes démographiques auxquels le Québec doit faire face : décroissance et vieillissement de la population, diversification linguistique et ethnique, effritement de la famille.

De son côté, c'est un peu la même problématique qu'aborde Guy Durand, qui avait lui aussi publié l'an dernier. Cette fois, son ouvrage (publié par les éditions Varia) s'intitule Le Québec et la laïcité. Avancées et dérives. La Presse du 19 septembre 2004 en a reproduit de larges extraits, dont je me permets de citer quelques phrases : « Il me semble que les problèmes qui se posent occasionnellement au Québec sont moins le signe d'un recul de

la sécularisation que l'expression d'un échec à l'ouverture d'esprit ou à l'intégration culturelle. Il est désolant, par exemple, de voir l'intolérance de certains laïcistes ou de constater que plusieurs immigrants reproduisent ici, à petite échelle, ce qui les a poussés à fuir leur pays d'origine. » En quatrième de couverture, Durand précise que ce livre a été écrit « sous le signe de la colère et de l'indignation », en constatant que plusieurs voudraient faire « disparaître des lieux publics toute trace de ce que fut notre religion nationale ». En cette époque où l'alliance entre religion et politique semble susciter tant de conflits et de débats, la question est certes pertinente. Ce sont les réponses qui, souvent, ne le sont pas.

Jean Cléo Godin

Un souvenir parmi tant d'autres : Léon Lortie (1902-1985)

L'âge aidant, les fêtes du 125e anniversaire de l'université ont remué bien des souvenirs. Disparus déjà : tant de professeurs, tant d'étudiants et tant de personnes reliées directement à l'université! Lors de cette fête particulière et sagement orchestrée en l'honneur des survivants (avril 2004), tout à coup, mais pour quelle raison? je me suis souvenu d'un collègue disparu depuis deux décennies. Je l'ai connu alors qu'il était Se-

crétaire général de l'université, de 1962 à 1967, et comme tel obligé de rédiger mémoires sur mémoires. Cet ancien du célèbre collège Sainte-Marie est à l'université depuis 1931, il est professeur de chimie inorganique et s'apprête à enseigner l'histoire des sciences. En 1952, l'université le mandate pour créer un service d'éducation permanente et peu à peu naît la Faculté de l'éducation permanente.

Chaque époque à ses mentors. Pour nous, jeunes professeurs, Léon Lortie représentait une certaine forme de service inconditionnel à l'institution ainsi qu'une manière d'être savant tout en étant relié à la formation dite classique. Il convient de se rappeler qu'à la même époque encore, l'Université de Montréal est à bien des égards une très jeune institution. Avec des parcours administratifs plus intimistes. Campus à taille réduite, moins d'étudiants. Moins de professeurs. Moins d'édifices, forcément moins de dossiers. Partout où il est, là où il va, le Secrétaire général représente pour nous la générosité et le service adapté. Bienveillant de nature,



serviable, souriant, d'une mémoire prodigieuse, volubile, il est connu à travers la Province en tant que diffuseur de la culture scientifique. Conférences, cours, présence à la Radio-collège. Tout le monde sait que le professeur Lortie est aussi un grand ami des arts et de la musique. Dans les années 1940, question d'un petit surplus pour subvenir aux besoins de sa

famille qu'il vénère, il va jusqu'à chanter les messes en grégorien à l'église du coin, le matin, avant l'heure des cours. On a dit que le fait de chanter avant les cours le prédisposait encore davantage à mieux discourir...

Oh! je comprends maintenant ce détour de ma mémoire ce jour de fête à l'amphithéâtre de mon université. La mémoire est forcément sélective. Le souvenir subit du professeur Lortie symboliserait celui de tous ceux et de toutes celles qui durant ces 125 ans ont littéralement donné leur vie à cette honorable institution, assez unique en son genre, il faut le dire. Née au Moyen Âge, créée en milieu urbain, l'Université est depuis ses débuts intergénérationnelle, toute portée vers l'avenir des communautés qu'elle sert. La suite est connue : les gouvernements passent, l'Université demeure. Des étudiants il y en aura toujours. Sans eux, pas d'Université. Sans recherche, sans enseignement, pas de savoir durable. Léon Lortie le savait... et nous l'apprenait.

Benoît Lacroix

Quelques grains d'inquiétude



Le recteur Robert Lacroix quitte sa fonction dans un concert quasi unanime de louanges. De toutes parts, on reconnaît la qualité de son travail. Autant au plan de la gestion interne que du rayonnement dans les milieux universitaire, politique

et économique, l'Université de Montréal a fait un immense bond en avant pendant ces dernières années; c'est en grande partie au recteur Lacroix et à son équipe qu'on le doit. Le recteur lui-même est devenu une figure de tout premier plan sur la scène montréalaise, québécoise et canadienne. Il s'agit là d'acquis importants qu'il nous faut à tout prix sauvegarder. Il ne saurait être question de revenir en arrière.

Ce 1er décembre 2004, il reste deux candidates et un candidat en lice. Le Comité de consultation continue son travail, ce qui ne nous empêche pas de continuer à réfléchir et de nous faire une idée. Pas question de me prononcer ici sur telle ou telle candidature. Je voudrais plutôt partager avec les membres de l'APRUM quelques réflexions sur cette « course au rectorat », sur les critères que l'on devrait selon moi privilégier et surtout sur les mécanismes prévus par la charte et les statuts. Est-il nécessaire d'ajouter que cette réflexion m'est personnelle et qu'elle n'engage que moi?

La présence de Madame Fortier en tête de liste est une première à l'Université de Montréal; elle est lourde de sens. La présence de deux femmes sur les trois candidats va dans le même sens. On peut ainsi mesurer l'immense progrès que les femmes ont réalisé dans le milieu universitaire, à l'Université de Montréal en particulier. Cela nous laisse espérer

que sous peu, le déséquilibre que nous avons connu jusqu'ici sera chose du passé.

La présence de deux candidats externes parmi les « finalistes » nous paraît également très significative; ce sont les deux candidats que favorise nettement le vote de l'Assemblée universitaire. Comme si on cherchait plutôt à l'extérieur une réponse à l'énormité du défi et de la tâche à accomplir? Et pourtant, les candidats de grande valeur ne manquaient pas parmi les noms de l'interne qui ont circulé au début du processus. La plupart se sont désistés; je serais porté à ajouter « hélas ».

Seules les deux candidates en présence ont répondu à l'appel du Comité et se sont présentées devant la communauté universitaire. Il est dommage que tous les candidats (ils étaient quatre à cette époque) n'aient pas répondu à cette invitation. Alors que nous recherchons une personne qui brillera particulièrement par ses qualités de rassembleur, on se serait attendu à plus d'empressement à rencontrer la communauté universitaire. C'était une belle occasion ratée. Il faut rendre hommage aux deux candidates qui ont répondu à l'invitation et n'ont pas hésité à amorcer le dialogue.

Au-delà de ces constatations générales, je me permets d'ajouter mon grain de sel et d'inquiétude au débat. J'ai relu les textes du Conseil et des différents candidats publiés dans FORUM. J'ai entendu la plus grande partie des interventions des deux candidates qui se sont présentées à l'amphithéâtre Ernest-Cormier. Malheureusement, je ne crois pas qu'on trouve là les éléments suffisants pour se faire une idée juste. La vertu universitaire s'y taille la part du lion, comme il se doit. Les intentions sont généreuses, les engagements sont larges et généraux. Mais,

selon moi tout au moins, ce n'est pas au niveau des discours et des intentions que le départage peut et doit se faire.

Je crois que c'est plutôt à partir de la feuille de route des candidats qu'il faut rechercher les éléments qui nous permettront collectivement de faire un choix judicieux. Qu'ont-ils accompli jusqu'ici en tant qu'administrateurs et gestionnaires? Que pensent d'eux et d'elles ceux qui ont travaillé avec ces candidats et qui ont été à même de les évaluer? Quelle sorte d'équipe de collaborateurs immédiats ont-ils formée? Quelles sont les possibilités pour chaque candidat de recruter à l'interne comme à l'externe des collaborateurs ou des collaboratrices de grande valeur, crédibles, ambitieux et efficaces. Comment le candidat ou la candidate travaille-t-il (ou elle) avec des intervenants qui ne partagent pas ses vues? Ont-ils, ont-elles déjà posé leur candidature à de hautes fonctions; comment les a-t-on accueilli(e)s? Quelles ont été par le passé et dans différents milieux, leurs relations avec leur corps professoral, le personnel de soutien, les étudiants, la communauté scientifique, la classe des décideurs et les alliés naturels de l'université (diplômés, gens d'affaires, classe politique, mécènes, journa-listes...)?

Notre processus de sélection diffère essentiellement de celui en vigueur sur le continent universitaire nord-américain. Il fait une large part au consensus et à la consultation. Il donne néanmoins au Conseil le dernier mot et la possibilité de faire le tri parmi les suggestions du Comité. Le Conseil peut même (cela ne s'est jamais vu jusqu'ici) sortir de la liste proposée en respectant des contraintes prévues par les statuts (25.01) et « imposer » une nouvelle candidature. Cette éventualité nous rapprocherait sérieusement du modèle « search committee ».

Quant à moi, et c'est l'un des privilèges que confère le statut de retraité, je me permets d'insister pour que l'on explore vraiment toutes les avenues possibles et que l'on ne renonce à l'avance à aucune. Je m'explique.

Je ne puis m'empêcher de me poser ici une question que je sais délicate, très délicate. J'entends autour de moi de très nombreuses hésitations devant les choix auxquels nous faisons face à ce moment-ci. Frilosité et peur du changement? Réalisme ou inquiétude injustifiée? Supposons un instant qu'aucune des personnalités en présence ne se démarque clairement au cours du processus de sélection. Supposons qu'aucune des candidatures ne rencontre vraiment les critères très élevés que nous nous sommes donnés. Devrions-nous élargir le cercle, nous mettre en quête d'une alternative et, faute par le comité de reprendre le processus, laisser par exemple toute la marge de manœuvre au Conseil, selon les termes mêmes de la charte et des statuts qui nous régissent?

En me faisant le porte-parole d'un malaise et d'une inquiétude, je veux simplement mais fortement insister sur le fait que le comité de sélection, le Conseil et l'Université n'ont pas droit à l'erreur. Les enjeux sont trop importants.

Jacques Boucher

SERVICES INFORMATIQUES POUR NOS MEMBRES

Depuis quelques années, la Convention collective du SGPUM prévoit que l'université doit fournir à chaque professeur un ordinateur et des services informatiques comme, par exemple, l'accès à une logithèque. L'APRUM a fait plusieurs démarches auprès de la DGTIC pour savoir dans quelle mesure nos membres pourraient avoir accès à certains de ces services. Voici en quelques mots la situation actuelle telle que je la vois.

L'ordinateur dont dispose un professeur actif doit, au moment de sa retraite, être remis à l'université. De plus, les logiciels qu'il utilisait et qui provenaient de la logithèque universitaire ne peuvent pas être transférés dans un ordinateur qu'il aurait acquis personnellement. Les contrats entre l'université d'une part et les sociétés informatiques telles que Microsoft et HP d'autre part précisent que le prêt des ordinateurs et la distribution des logiciels ne permettent pas d'en faire bénéficier des personnes qui ne sont pas employées par l'université. Cependant, pour des cas particuliers, il est possible d'obtenir une dérogation à ces ententes contractuelles. Par exemple, une dérogation pourrait être envisagée si le professeur retraité avait une activité nécessaire au fonctionnement de l'université et si cette activité supposait l'utilisation d'un ordinateur. Ces dérogations n'ont rien d'automatique et la décision est prise au cas par cas.

Quels sont donc les services informatiques accessibles pour un professeur retraité? Abstraction faite des possibilités de conserver son ordinateur et d'avoir accès aux logiciels de la logithèque universitaire, tous les autres services dont jouissait le professeur avant la retraite peuvent être prolongés après la retraite. Certains services peuvent être fournis dans la mesure où ils sont considérés comme nécessaires pour les activités universitaires du professeur retraité. D'autres sont accessibles pratiquement sans conditions. Par exemple,



l'accès au courrier électronique, c'est-à-dire à une boîte postale électronique, est automatiquement fourni. Par contre, la possibilité de brancher son ordinateur portable sur le réseau interne de l'université, sans être très difficile à obtenir, doit faire l'objet d'une demande justifiée. Il en est de même pour un accès par VPN (Virtual Private Network).

Pour ceux qui désirent obtenir plus d'information sur les services informatiques de l'université, vous pouvez consulter le site Web de l'APRUM, où vous trouverez entre autres un document préparé par notre collègue Hermann Dugas. Vous pouvez également consulter le site Web de la DGTIC et il est possible d'obtenir de l'aide à son service aux usagers. Finalement, vous pouvez me consulter directement et j'essaierai de vous aider dans vos démarches.

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons que la DGTIC mettra à notre disposition un nouveau service « Mon portail UdeM ». Nous vous tiendrons au courant par le biais de notre site Web.

Jean-Robert Derome